

# Commission des finances et de l'audit

## Séance du 19 juin 2025

Décision CFA n° 2025-04

### Marché public relatif à l'achat et à des ajustements des dispositifs de réduction des captures accidentelles dans le cadre des projets LIFE EMM et FEAMPA

La Commission des finances et de l'audit de l'Office français de la biodiversité,

- ▶ **Vu** le Code de l'environnement, et notamment ses articles L.131-8 à L.131-17, relatifs à l'Office français de la biodiversité et en particulier son article L.131-11-1 relatif à la constitution de commissions spécialisées au sein du Conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité ;
- ▶ **Vu** le Code de l'environnement, et notamment ses articles R.131-28 à R.131-31, relatifs au Conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité et en particulier ses articles R.131-28-5 relatif aux attributions des commissions spécialisées, R.131-28-6 relatifs aux attributions pouvant être déléguée au directeur général par le Conseil d'administration ; R.131-28-7 et R.131-28-9 relatif aux conditions d'exécution des délibérations ; R.131-30, relatif aux compétences du directeur général de l'Office français de la biodiversité ; R.131-31 relatif aux compétences du commissaire du gouvernement ;
- ▶ **Vu** le Code de la commande publique,
- ▶ **Vu** la délibération n°2022-28 du Conseil d'administration du 30 novembre 2022 portant constitution de la commission spécialisée « Commission des finances et de l'audit » ;
- ▶ **Vu** la délibération n° 2023-16 du Conseil d'administration du 29 juin 2023 portant délégations de pouvoir au Directeur général ;
- ▶ **Vu** la décision n° 2020-DG-21 du 28 avril 2020 portant composition et fonctionnement de la commission consultative des marchés publics (CCMP) de l'OFB ;
- ▶ **Vu** le rapport de présentation et d'attribution présenté à la séance de la commission consultative des marchés publics de l'OFB du 29 avril 2025 ;
- ▶ **Vu** l'avis favorable de la commission consultative des marchés publics de l'OFB lors de la séance du 29 avril 2025 ;
- ▶ **Vu** le rapport de présentation et d'attribution présenté à la séance de la commission consultative des marchés publics de l'OFB du 20 mai 2025 ;
- ▶ **Vu** l'avis favorable de la commission consultative des marchés publics de l'OFB lors de la séance du 20 mai 2025 ;

- ▶ **Vu** le rapport de présentation et d'attribution présenté à la séance de la commission consultative des marchés publics de l'OFB du 6 juin 2025 ;
- ▶ **Vu** l'avis favorable de la commission consultative des marchés publics de l'OFB lors de la séance du 6 juin 2025 ;

et après avoir valablement délibéré,

## D É C I D E

### ARTICLE 1 :

La Commission des finances et de l'audit approuve la conclusion par l'OFB de l'accord-cadre référencé n° 2025-07 ayant pour objet **l'achat et l'ajustement des dispositifs de réduction des captures accidentelles dans le cadre des projets LIFE EMM et FEAMPA**, avec les attributaires suivants :

#### Lot 1 : Diode électroluminescente (LED)

Pour un montant maximum de 800 000 € HT

ISI-FISH  
11 rue jules ferry  
29900 Concarneau  
SIRET : 493809263 00020

---

#### Lot 2 : Cerf-volant effaroucheur

Pour un montant maximum de 4 000 € HT

ISI-FISH  
11 rue jules ferry  
29900 Concarneau  
SIRET : 493809263 00020

---

#### Lot 3 : Dispositifs de dissuasion acoustique actif sous-marin

Pour un montant maximum de 150 000 € HT

ISI-FISH  
11 rue jules ferry  
29900 Concarneau  
SIRET : 493809263 00020

---

#### Lot 4 : Hookpod

Pour un montant maximum de 35 000 € HT

ISI-FISH  
11 rue jules ferry  
29900 Concarneau  
SIRET : 493809263 00020

---

---

**Lot 5 : Leurres artificiels**

Pour un montant maximum de **140 000 € HT**

Mare Aperto Italia  
VIA MANCINI BATTAGLIA 8/A, Catania 95126

---

**Lot 12 : Ralingue**

Pour un montant maximum de **400 000 € HT**

KERFIL  
ZA DE LA BASE  
29180 GUENGAT  
SIRET : 377080635 00024

---

**Lot 13 : Fils polysteel**

Pour un montant maximum de **800 000 € HT**

ARMAND MONDIET  
8 AVENUE DE LA GARE  
33470 GUJAN-MESTRA  
SIRET : 458206364 00051

---

**Lot 14 : Nasse à langouste**

Pour un montant maximum de **25 000 € HT**

V2O MARINE  
2 RUE MARC DONADILLE  
13013 MARSEILLE  
SIRET : 903881159 00011

---

**Lot 15 : Aimants et métaux électropositifs**

Pour un montant maximum de **140 000 € HT**

ISI-FISH  
11 rue jules ferry  
29900 Concarneau  
SIRET : 493809263 00020

---

**Lot 16 : Turtle Excluder Device (TED)**

Pour un montant maximum de 30 000 € HT

FISHING CLEANER  
78 RUE JUSTIN CATAYEE  
97300 CAYENNE  
SIRET : 901294967 00012

---

**Lot 18 : Effaroucheur sonore aérien**

Pour un montant maximum de 6 000 € HT

ISI-FISH  
11 rue jules ferry  
29900 Concarneau  
SIRET : 493809263 00020

---

**Lot 19 : Appuyer l'adaptation et l'installation des dispositifs de réduction des captures accidentelles - Façade Atlantique**

Pour un montant maximum de 37 000 € HT

CAPENA  
PORT DE LA BARBOTIERE  
33470 GUJAN MESTRAS  
SIRET : 891256539 00018

---

**Lot 20 : Appuyer l'adaptation et l'installation des dispositifs de réduction des captures accidentelles - Façade Manche Mer-du-Nord**

Pour un montant maximum de 37 000 € HT

SINAY  
14 RUE ALFRED KASTLER  
14000 CAEN  
SIRET : 501295257 00072

---

**ARTICLE 2 :**

Le Directeur général de l'OFB est autorisé à signer puis notifier les différents lots du marché visé à l'article 1.

Le Directeur général délégué aux ressources,  
chargé du secrétariat de la Commission  
des finances et de l'audit



Denis CHARISSOUX

La Présidente  
de la Commission des finances et de l'audit,



Régine TOUFFAIT